



Sélection d'une Société d'Assurance Maladie

000850

Réf : N° \_\_\_\_\_ /APPA/SE/DAAF/16-17

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Objet :** Sélection d'une Société d'Assurance Maladie (sans évacuation sanitaire)

Dans le cadre de la couverture médicale du personnel du Secrétariat de l'APPA et des membres de leurs familles, le Secrétariat de l'APPA souhaite confier cette mission à une société d'assurance maladie afin de faire bénéficier le personnel et les membres de leurs familles des prestations de qualité en matière de santé à travers un réseau de cliniques, hôpitaux et centres de santé, de pharmacies, de laboratoires, etc..

Les sociétés intéressées peuvent retirer ou demander par voie électronique gratuitement les termes de références au Siège du Secrétariat de l'APPA à l'adresse suivante :

18<sup>ème</sup> étage, Tour NABEMBA, Centre-ville, Brazzaville  
Tél. : +242 06 665 38 57, Fax. +242 06 669 99 13 / (33)134 29 59 46

E-mail: [appa@appa.int](mailto:appa@appa.int), (plus d'information sur [www.appa.int](http://www.appa.int))

**NB. :**

- Retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) au Secrétariat de l'APPA : à partir du 11 novembre 2016;
- Date limite de dépôt des offres **sous pli fermé** : le 20 janvier 2017 au plus tard ;
- Ouverture des offres : fin janvier 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire.

Brazzaville, le 08 NOV. 2016

Le Secrétaire Exécutif

**Mahaman Laouan GAYA**



Sélection d'une Société d'Assurance  
Maladie (sans Evacuation Sanitaire)

Réf : N° ----- /APPA/SE/DAAF/16-17

## TERMES DE REFERENCES

### 1. Contexte et Justification

Créée le 27 janvier 1987 à Lagos au Nigeria, l'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) est une organisation intergouvernementale qui regroupe dix-huit (18) pays d'Afrique à savoir : Algérie, Angola, Bénin, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Ghana, Guinée Équatoriale, Libye, Mauritanie, Niger, Nigeria, Soudan, Afrique du Sud et Tchad. Le Siège de l'APPA est basé à Brazzaville en République du Congo.

Dans le cadre de la couverture médicale du personnel du Secrétariat de l'APPA et des membres de leurs familles, le Secrétariat de l'APPA souhaite confier cette mission à une société d'assurance maladie afin de faire bénéficier le personnel et les membres de leurs familles des prestations de qualité en matière de santé à travers un réseau de cliniques, hôpitaux et centres de santé, de pharmacies, de laboratoires, etc..

Le Secrétariat de l'APPA compte à ce jour 14 agents et 47 membres de familles à charge, soit un total de 61 personnes. Ce personnel venant de différents Pays Membres de l'APPA, est appelé pour certains à se rendre dans leurs pays d'origine lors des congés annuels.

Conformément aux textes en vigueur, le Secrétariat de l'APPA supporte le coût de la couverture médicale à hauteur de 80% et l'agent supporte 20%.

Les présents Termes de Références traitent des points suivants :

- a. Objet de l'appel d'offres;
- b. Missions de l'assureur ;
- c. Durée prévisionnelle de la police d'assurance ;
- d. Budget alloué ;
- e. Conditions de participation à l'appel d'offres.

### 2. Objet de l'appel d'offres

L'appel d'offres vise à sélectionner une société d'assurance maladie en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie (pour la gestion des frais médicaux) au bénéfice du personnel du Secrétariat de l'APPA et des membres de leurs familles. Cette police d'assurance devra couvrir :

- la prise en charge des frais réels de consultation, pharmacie et hospitalisation ;

### 3. Missions de l'Assureur

Dans le cadre du présent appel d'offres, la société d'assurance devra :

- Assurer l'ensemble du personnel du Secrétariat de l'APPA et les membres de leurs familles ;
- S'assurer que la police d'assurance couvre ce qui suit :

	<b>Garanties</b>	<b>Souscrite</b>	<b>Exclue</b>
<b>GARANTIES DE BASE</b>	Pharmacie	oui	<b>non</b>
	Hospitalisation et intervention chirurgicale	oui	<b>non</b>
	Consultation et Honoraires Médicaux	oui	<b>non</b>
	Examens Biologiques	oui	<b>non</b>
	Radiologie/imagerie	oui	<b>non</b>
<b>GARANTIES COMPLEMENTAIRES</b>	Auxiliaires Médicaux Infirmiers	oui	<b>non</b>
	Maternité	oui	<b>non</b>
	Frais Optiques	oui	<b>non</b>
	Frais Dentaires	oui	<b>non</b>
	Prévention	oui	<b>non</b>
	Rééducation	oui	<b>non</b>
	Prothèses externes	non	<b>oui</b>
	Transport Médicalisé à l'extérieur	Non	<b>oui</b>

- Assurer le remboursement des frais médicaux sur la base de la prise en charge conventionnée (80%).

### 4. Durée prévisible de la police d'assurance

La durée de la police d'assurance est d'un (01) an, soit 12 mois sur la période de l'exercice fiscal de l'APPA, c'est -à-dire du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018. Elle peut être renouvelée par tacite reconduction conformément aux clauses de contrat à signer.

### 5. Budget alloué et date limite de dépôt des offres

Compte tenu du caractère spécifique du marché, le Secrétariat de l'APPA se conformera strictement au budget approuvé par les instances de l'APPA pour cette rubrique.

La date limite de dépôt des offres : le vendredi 20 janvier 2017 à 15H00 (GMT+1)

### 6. Conditions de participation à l'appel d'offres

- a. Etre une société d'assurance maladie de renommée et être installée dans l'un des Pays Membres de l'APPA;
- b. Justifier d'un réseau médical étendu et efficace dans les principales grandes villes du Pays de Siège de l'APPA (Congo) ;
- c. Justifier des ressources humaines ayant une expérience minimale de 5 ans dans les domaines d'assurance santé ;
- d. Justifier des ressources humaines dans le corps médical (médecins) ;

## 7. Présentation du dossier de soumission :

Le dossier de soumission sera rédigé en deux langues :

- deux (2) exemplaires en anglais et,
- deux (2) exemplaires en français.

Il sera présenté dans trois (3) enveloppes de la manière suivante :

- a. les documents composant les pièces administratives et l'offre technique doivent être placés dans une enveloppe scellée portant les mentions :

**« Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'APPA »**  
**« Appel d'offres n° \_\_\_\_\_ »**  
**« Nom du soumissionnaire »**  
**« Offre Technique »**

- b. les documents composant l'offre financière doivent être placés dans une enveloppe scellée portant les mentions :

**« Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'APPA »**  
**« Appel d'offres restreint n° \_\_\_\_\_ »**  
**« Nom du soumissionnaire »**  
**« Offre Financière »**

- c. les deux enveloppes supra devront être glissées dans une troisième enveloppe (ou une boîte cartonnée), scellée et portant les mentions :

**« Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'APPA »**  
**« Appel d'offres n° \_\_\_\_\_ »**  
**« Nom du soumissionnaire »**  
**« A n'ouvrir qu'en séance officielle d'ouverture des offres »**

## 8. Présentation des offres

### 8.1.1. Présentation de l'offre technique

Chaque soumissionnaire est invité à présenter son offre technique en respectant l'ordre chronologique des points listés ci-dessous :

- a. Compréhension des termes de référence et des objectifs de la consultation ;
- b. Approche méthodologique proposée pour mener les prestations ;
- c. Références professionnelles du soumissionnaire : Il est attendu ici une brève présentation du soumissionnaire et ses références en tant que société d'assurance maladie. Il est aussi recommandé au soumissionnaire de présenter :
  - ⇒ la liste des cliniques médicales, centres hospitaliers, laboratoires et pharmacies de son réseau.
  - ⇒ la procédure de remboursement des frais médicaux et les délais.

### 8.1.2. Présentation de l'offre financière.

L'offre financière comprendra :

- a. un devis quantitatif avec le coût total de la soumission arrêtée en chiffres et en lettres en francs CFA ;
- b. les conditions particulières ;
- c. un modèle de contrat d'assurance maladie.

## 9. Critères d'évaluation des offres

### 9.1.1. Critère d'évaluation de l'offre technique

Le tableau ci-dessous précise les critères de notation des offres techniques.

N°	Critères	Note Maxi
1	<b>Présentation générale de l'offre technique</b>	<b>5</b>
	- présentation du dossier dans les deux langues (A/F) (bien:1; moyen :0,5; mal: 0)	1
	- Reliure (bien:1; moyen:0,5; mal: 0)	1
	- Organisation du document: Sommaire structuré (Bien : 2 ; moyen: 1; Absent: 0)	2
	Facilité de consultation (renvoie des pages, intercalaires etc.) (Bien : 1 ; moyen:0,5; mal: 0)	1
2	<b>Compréhension des termes de références et des objectifs de la consultation</b>	<b>10</b>
	- Compréhension du contexte (bien:3; moyen:2; passable:1; nul:0)	3
	- Compréhension de la mission (bien:7; assez-bien:5; moyen:3,5; passable 1; nul: 0)	7
3	<b>Approche méthodologique proposée pour mener les prestations</b>	<b>15</b>
	- Structuration de la démarche (bien:5; assez-bien:5; moyen:3,5; passable 1; nul: 0)	5
	- Niveau de détail des prestations (bien:5; assez-bien:3,5; moyen:2,5 ; passable 1; absent: 0)	5
	- Adéquation avec la mission (bien:5; moyenne:2,5; nul:0)	5
4	<b>Références professionnelles du soumissionnaire</b>	<b>45</b>
	- Nombre d'années d'expérience au Congo dans le domaine (1 point par mission)	10
	- Nombre de cliniques médicales dans le réseau (1 point par clinique)	6
	- Nombre de centres hospitaliers dans le réseau (1 point par centre)	6
	- Nombre de laboratoires d'examen médicaux dans le réseau (1 point par laboratoire)	6
	- Nombre de cabinets médicaux spécialisés dans le réseau (1 point par cabinet)	6
	- Nombre de pharmacies dans le réseau (1 point par pharmacie)	6
	- Nombre total de villes au Congo dans le réseau (1 point par ville)	5
5	<b>Ressources Humaines, Moyens matériels et logistiques (justifiés)</b>	<b>15</b>
	- Ressources Humaines (Médecin : 3, Diplômé en assurance : 4 : infirmier: 1)	8
	- Bureau, moyens de communication (tél ou fax ou internet :3)	7

6	<b>Délai de traitement et de remboursement des frais médicaux</b>	<b>7</b>
	Dès la transmission du dossier (moins d'une semaine =7, plus d'une semaine (moins de 15 jours) = 5 ; dépassant 15 jours = 1 ; trois semaines = 0	7
7	<b>Proposition d'un projet de contrat</b>	<b>3</b>
	- Présence du projet de contrat=2, consistance = 1	3
<b>NOTE TOTALE SUR 100</b>		

### 9.1.2. Critère d'évaluation de l'offre financière

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 60 sur 100 verront leur offre financière évaluée.

L'offre financière ayant le montant le moins élevé recevra le maximum de la note, à savoir 100 points.

Le calcul des autres notes financières obéira à la formule suivante :

$$\text{Note de l'offre (i)} = 100 \times \frac{\text{Montant de l'offre financière la moins disante après vérification}}{\text{Montant vérifié de l'offre (i)}}$$

## 10. Attribution de marché

L'attribution du marché se fera au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note finale suivant la formule ci-dessous :

$$\text{Note finale} = 0,6 * \text{Note de l'offre Technique} + 0,4 * \text{Note de l'offre Financière}$$

En cas d'égalité, la préférence sera accordée au soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note technique.

Un soumissionnaire dont l'offre n'est pas retenue ne peut contester pour quelque motif que ce soit, le résultat de cette évaluation, ni en aucun cas être indemnisé de ce fait.

NB : Le retrait des termes de références au Secrétariat de l'APPA est gratuit.

Brazzaville, le 11 novembre 2016

**Secrétariat de l'APPA**  
**18<sup>ème</sup> étage Tour NABEMBA**